

dant qu'il a un bandit sous son toit... Mais il est lié par la reconnaissance... Deux hommes de ma bande lui enlèveront, un soir, sa montre et l'argent qu'il portait sur lui.

Dépêches Diverses

Paris, 30 octobre.

SUICIDE D'UN ARTISTE

Les journaux annoncent que M. Périer, artiste lyrique, premier prix de chant au concours du Conservatoire, et qui devait débiter incessamment à l'Opéra-Comique, s'est tiré trois coups de revolver chez Mlle Suzanne Munte. Son état serait grave.

L'INCENDIE DE MILWANKEE

Milwaukee, 30 octobre.

Il paraît que les lueurs de l'incendie se voyaient de Chicago, qui est à une distance de 55 milles de Milwaukee.

On a déjà ouvert une souscription en faveur des sinistrés de Milwaukee. Elle a produit aujourd'hui 50,000 dollars.

On croit que l'incendie a été occasionné par l'explosion d'un baril de poudre dans un entrepôt de marchandises.

Quatre cents maisons ou magasins ont été brûlés. Trois mille personnes sont sans abri.

LE CYCLONE DE LA SARDAIGNE

Rome, 30 octobre.

Le premier courrier arrivé hier apporte des détails sur les inondations de Cagliari et des environs. Ces détails étaient attendus avec anxiété.

Le cyclone qui a ravagé, en Sardaigne, le bassin du Rio Mainin, dans la journée du 20 octobre, a été plus terrible que celui qui a frappé, en 1889, la province de Cagliari.

A Assemini, on compte environ une centaine de maisons détruites; de la plupart il ne reste qu'un amas de boue et de cailloux; de quelques-unes il n'y a plus trace.

L'ouragan a produit des désastres à Samatzai, Monastir, Villarsot, Decimo et Mainin; mais c'est San-Sperato qui a été le plus éprouvé. Cette localité est complètement dévastée et en ruines, et les victimes sont nombreuses.

On n'en a pas retrouvé moins de 63, et non compris qu'il n'y en ait d'autres encore sous les décombres.

A Samatzai, quatre victimes. A Senorbi, une pauvre vieille a été emportée par le courant. A San-Basilio, un jeune garçon de huit ans est resté sous les décombres.

Les voies ferrées sont fort endommagées.

UN DRAME PARISIEN

Paris, 30 octobre.

Un drame a eu lieu, hier, rue Jacquemont: M. J., ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, après avoir possédé une immense fortune, était tombé, ces dernières années, dans une très grande gêne.

Cette situation pénible avait affecté à un tel point M. J., que ses facultés s'étaient altérées. Rien ne pouvait cependant faire prévoir le drame qui s'est passé hier.

M. J., très calme, s'était mis à table à midi. A la fin du repas, l'ingénieur, d'un brusque mouvement, saisit une bouteille et érèna un coup sur la tête de sa femme.

Celle-ci, ne comprenant rien à cette soudaine agression, dit à son mari: « Mais tu me fais mal. » M. J., les yeux injectés de sang, n'entendit rien et continua à frapper de plus belle.

Mme J., aveuglée par le sang s'enfuit et se réfugia dans la cour. L'ingénieur, du la fureur n'était pas encore calmée, ouvrit la fenêtre. Apercevant sa femme, à laquelle on produisait des soins, il crut l'avoir mortellement frappée. Courant alors à son bureau, il saisit un petit flacon renfermant une solution de cyanure de potassium et en absorba le contenu.

M. J. fut foudroyé.

M. J. serait le père d'un député de l'Isère.

PARENTS BARBARES

Cahors, 30 octobre.

Une triste affaire s'est déroulée hier devant le tribunal correctionnel de Cahors. Les époux Chanas, domiciliés dans cette ville, étaient accusés d'avoir maltraité leur enfant âgé de trois ans, lequel était récemment décédé.

Les témoignages recueillis sur ces parents dénutrés étaient des plus accablants.

Au dire des voisins, le petit Elis Chanas était le souffre-douleur de ses père et mère dont le désir évident, exprimé par eux-mêmes, était de hâter la mort de l'enfant auquel ils infligeaient les plus horribles privations. Le petit martyr souffrait et criait la faim sans se désespérer. Des témoins l'ont vu dévorer avec avidité du son bouilli destiné à faire des cataplasmes.

La cruauté des époux Chanas s'exerçait encore par des brutalités sur le corps de leur fils dont tous les membres étaient couverts d'ecchymoses et de cicatrices. On le laissait souvent dans un état de malpropreté horrible et quand sa mère s'avisait de le nettoyer elle le plongeait dans une cuve

d'eau froide, l'en retirait, le frottait violemment à l'aide d'une brosse à gros crins et l'abandonnait ensuite tout nu dans sa chambre.

Il lui arrivait de le frapper à coups de pied et de le gifler si durement qu'une voisine, présente à l'un de ces scènes de violence, menaçait la mère de le scotcher à son tour.

Un jour, Chanas prit son enfant par la peau du ventre et l'éleva au-dessus de sa tête. Sur l'observation d'un témoin, Chanas lui aurait répondu: « Ah! si je pouvais lui en faire assez pour qu'il mourût! »

La petite Chanas, âgée de cinq ans, disait aux habitants du quartier: « Papa et maman donnent de l'ail et du vinaigre à mon petit frère pour le faire mourir. »

Ajoutons également qu'une déposition lue à l'audience attribua la mort de l'enfant aux brutalités et aux privations dont il fut victime.

Il résulte des débats que l'aînée des filles Chanas avait toute l'affection de ses parents. Interrogés à leur tour, les époux Chanas protestent de leur innocence, mais ne peuvent convaincre le tribunal qui les condamne à deux ans de prison.

Le public applaudit, tandis que la femme pousse des cris déchirants.

Une Nouvelle Affaire Billoir

Paris, 30 octobre.

Un crime, qui rappelle celui commis par le sergent de ville Billoir, a été découvert, ce matin, vers dix heures.

Un chiffonnier et un charretier conversaient rue Botzaris, cette rue qui contourne le parc des Buttes-Chaumont, depuis la rue Bolivar jusqu'à la rue de Crimée. Ils se trouvaient non loin de cette dernière, en face d'une maison restée inachevée depuis une dizaine d'années et qui porte le numéro 76 de la rue Botzaris.

Je vous quitte un instant, dit le chiffonnier, je vais rentrer dans cette maison pour satisfaire un besoin.

Quelques minutes après il rejoignait son compagnon et lui montrait un paquet en lui disant:

— Je viens de trouver ces chiffons.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda un gardien de la paix qui passait et qui intervint.

Les trois hommes ouvrirent le paquet et aperçurent des débris humains. Ils s'empressèrent de les porter chez M. Pajot, commissaire de police, rue Pradier.

Le magistrat constata que ces débris semblaient provenir du corps d'une jeune femme. Ils étaient partagés en douze morceaux, comprenant les deux bras depuis l'épaule jusqu'au coude, les deux avant-bras desquels avaient été détachés les mains, deux morceaux de la colonne vertébrale à laquelle adhéraient les côtes, deux morceaux de la paroi thoracique, les deux cuisses auxquelles adhéraient les genoux, et les deux jambes dont on n'avait pas détaché les pieds.

Ces lugubres débris étaient renfermés dans un torchon dont on avait brûlé la marque avec de l'acide sulfurique, dans une blouse noire comme en portent les écoliers, dans un petit cache-corset en coton sans marque, bordé d'une petite dentelle et d'une broderie festonnée, dans un tablier de cotonnade à carreaux bleus et blancs.

Le tout était contenu dans un tablier plus grand, en cotonnade bleue épaisse, sur le fond duquel se détachent, à peine perceptibles, des raies blanches longitudinales.

M. Pajot montra ces débris à un médecin et à un boucher. Tous deux ont déclaré que la mort ne devait pas remonter à plus de seize ou vingt-quatre heures, et que le corps a dû être décapité quand il était encore chaud. Les sections faites autour de la peau sont très nettes, mais les chairs sont comme déchiquetées par un couteau qui ne couperait pas bien. Par contre, les os sont sciés avec une adresse étonnante. Il a fallu que la scie dont on s'est servi fût d'une finesse extraordinaire.

M. Goron, chef de la sûreté, qui s'est rendu immédiatement au commissariat de M. Pajot, a relevé ce fait absolument caractéristique: « On croirait, disait-il, que ces os ont été polis et limés. Ce ne peut être qu'un boucher ou un médecin qui puissent être capables de donner un pareil coup de scie. »

Les débris avaient été saupoudrés d'une sorte de grosse sciure de bois. Il s'en dégageait une forte odeur de phénol.

La pensée qu'on se trouve en présence de pièces anatomiques pourrait donc venir à l'esprit, mais la façon barbare dont le corps a été découpé et foulé, d'autres indices doivent malheureusement faire écarter cette hypothèse.

A 500 mètres environ de l'endroit où a été faite la sinistre découverte, rue de Bellevue, on a relevé des traces de sang allant du numéro 17 au numéro 5 de cette rue. Là ces traces s'arrêtent brusquement devant un terrain vague. Sur une de ces taches de sang, M. Pajot a constaté une tache de bougie. Il a fait fouiller par des chiens le terrain vague, mais ces recherches sont restées sans résultat.

Une dame Failion, demeurant près de là, a déclaré que ses chiens de garde qui sont dans la cour avaient aboyé à s'étrangler pendant une partie de la nuit de vendredi à samedi. Elle a dit aussi qu'elle a vu ce matin deux jeunes gens imberbes, mal vêtus, coiffés de berrets, qui se sont arrêtés devant le terrain vague dont il est question. L'un d'eux aurait dit à son compagnon: « C'est là! » Cette affaire cause dans le quartier une émotion considérable et la foule ne cesse de stationner aux abords du commissariat et du numéro 76 de la rue Botzaris.

DEUX FEMMES ASSASSINÉES

Aurillac, 30 octobre.

Un terrible drame s'est déroulé au village de Fraisse (Haut). Un vacher, nommé François Donat, se précipitait sur Mme Fournier et sa fille, occupées à ramasser des glands et les assomant toutes deux à coups de hache. La fille expira sur le coup, mais la mère, le crâne ouvert, un bras brisé, fut transportée vivante à son domicile.

Aussitôt après, Donat alla chercher un fusil et revenait à la maison Fournier, peut-être pour achever son œuvre par le meurtre du père. Mais la porte resta fermée. Ne pouvant ouvrir, il se brilla la cervelle.

Donat avait demandé la main de Mile Fournier, mais les parents connaissant son caractère violent l'avaient éconduit, et le mariage de la jeune fille allait se conclure avec un autre.

VALANCE

Valence, 30 octobre. — Hier soir, vers 8 heures, M. Gasquet, garde du port, a retiré du Rhône une femme L... qui était tombée accidentellement dans le fleuve. Cette malheureuse avait réussi à se cramponner à un bateau et avait posé des cris de désespoir qui, fort heureusement, furent entendus par M. Gasquet.

Vol. — Un jeune homme de 15 ans, de mise correcte et coiffé d'une casquette de colégiens, entra hier dans le magasin de Mme veuve Champel, rue Roderie, et s'empara d'une somme de 8 francs enfermés dans le tiroir de la banque. Il a ensuite pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

Le jeu dans les cafés. — Des procès-verbaux ont été dressés contre deux marchands de gibier qui faisaient jouer dans les cafés.

Le gibier a été saisi et envoyé à l'hospice, où il sera consommé par les malades.

Classe 1891. — Les jeunes gens de la classe 1891, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au café Minadier, place de la République, le lundi 31 octobre, à 8 heures précises du soir.

Accident. — Ce matin, un cheval attelé à une voiture s'est brisé une jambe contre le trottoir de la rue Sarvan.

On a été obligé de l'abattre sur place.

Romans. — Grand concert. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le grand concert que la Fanfare romaine, dirigée par M. Godard, doit offrir à ses honoraires, est définitivement fixé au 13 novembre prochain.

Nous publierons prochainement le programme de cette fête qui promet d'être des plus intéressantes.

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Foire de la Toussaint. — La grande foire du Puy, qui se tient tous les ans depuis cinq jours, quoique ne devant commencer officiellement que mercredi prochain.

Chaque jour le champ de foire se couvre de mules et de chevaux. Les prix des mules sont en hausse cette année. Les doubles font 400 à 450 francs. Des mules de trois ans, premier choix, se sont vendues jusqu'à 700 fr., 800 fr. même. En somme, les prix des chevaux sont hauts, malgré le cherté du feu, qui, hier, ne se vendait pas moins de 10 fr. les 100 kilos. La paille faisait à fr. 50.

Comme les années précédentes, la grande et belle place du Breuil, la rivalité de Bellecour, et qui lui serait supérieure si elle n'avait été partagée en deux par deux immenses monuments, le Palais-de-Justice et le théâtre, est totalement couverte de baraques de toutes sortes: cirque, négoce, carrosses, vélodromes, loteries, théâtres, musées, etc.

Le Puy. — Foire de la Toussaint. — La grande foire du Puy, qui se tient tous les ans depuis cinq jours, quoique ne devant commencer officiellement que mercredi prochain.

Chaque jour le champ de foire se couvre de mules et de chevaux. Les prix des mules sont en hausse cette année. Les doubles font 400 à 450 francs. Des mules de trois ans, premier choix, se sont vendues jusqu'à 700 fr., 800 fr. même. En somme, les prix des chevaux sont hauts, malgré le cherté du feu, qui, hier, ne se vendait pas moins de 10 fr. les 100 kilos. La paille faisait à fr. 50.

Comme les années précédentes, la grande et belle place du Breuil, la rivalité de Bellecour, et qui lui serait supérieure si elle n'avait été partagée en deux par deux immenses monuments, le Palais-de-Justice et le théâtre, est totalement couverte de baraques de toutes sortes: cirque, négoce, carrosses, vélodromes, loteries, théâtres, musées, etc.

Après quelques paroles prononcées par le secrétaire de la société, on s'est remis en marche pour aller prendre part au banquet servi à l'Hôtel de Ville par MM. Thevenin frères.

Le banquet était présidé par M. Roussel, ayant à ses côtés MM. Dor, juge de paix, Pinas, président effectif; Baudin, de Chalmont; Glénet, peintre; Léon Nicolas, chef de bureau du P.-L.-M., de Paris; Béraud,

chef de gare d'Oyonnax; Cottard, entrepreneur à Saint-Rambert.

Au dessert, M. Roussel a prononcé une allocution très applaudie sur l'année terrible de 1870-1871.

Une collecte faite parmi les convives au profit du monument qui doit s'élever à Meximieux, a produit la somme de 31 fr. 50.

Des chansons patriotiques ont célébré la fête et l'on s'est séparé aux cris de: « Vive la République! »

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne. — A l'octroi. — Par arrêté de M. le préfet de la Loire, M. Darrier est nommé préposé en chef de l'octroi de Saint-Etienne.

Consulat des Etats-Unis. — A partir du lundi 31, les bureaux du consulat des Etats-Unis d'Amérique seront transférés de la place de l'Hôtel-de-Ville rue de Paris, 7, au deuxième étage. Les heures des bureaux resteront fixes comme par le passé.

Grand-Théâtre. — En présence de l'immense succès obtenu par les trois premières représentations de *Médécin des Folles*, drama comique tiré du roman de Xavier de Montépin. Cet ouvrage sera joué lundi 31 octobre, à 8 heures, et mardi, jour de la Toussaint, en matinée et en soirée.

Suicide. — Le nommé Antoine Faure, âgé de 54 ans, a été trouvé pendu à la rampe de l'escalier de son domicile, rue Tarasaise. Le cadavre a été transporté à l'hôpital.

Vol à la tire. — Samedi soir, au Grand-Théâtre, une dame Levelut, qui suivait avec intérêt les péripéties du *Médécin des Folles*, a eu son portefeuille, contenant 11 fr., enlevé par un adroit pickpocket.

Fils peu respectueux. — Une enquête est ouverte par la police sur les agissements d'un habitant du quartier de Montferrière, qui avait, le jour de la mort de son père à qui il servait une pension, arboré un drapeau à sa fenêtre, et le soir était venu tirer nombre de pétards et fusées.

Si ce dernier fait est exact, un procès-verbal servira de leçon de convenance à ce fils peu respectueux.

Rive-de-Gier. — Accident. — Hier, le nommé François Camille, âgé de 50 ans, manœuvre chez M. Grapin, fondeur, montait une balle de combustible destiné à être jeté dans un « cubilot », lorsqu'il survint un plateau situé à une hauteur de trois mètres, il tomba dans le vide et vint s'abattre sur un tas de fonte. Dans sa chute, cet infortuné s'est cassé la jambe gauche.

Transporté à son domicile, rue de la Barrière, il a reçu les soins du docteur Geoffroy.

DROME

Valence. — Un sauvetage. — Hier soir, vers 8 heures, M. Gasquet, garde du port, a retiré du Rhône une femme L... qui était tombée accidentellement dans le fleuve. Cette malheureuse avait réussi à se cramponner à un bateau et avait posé des cris de désespoir qui, fort heureusement, furent entendus par M. Gasquet.

Vol. — Un jeune homme de 15 ans, de mise correcte et coiffé d'une casquette de colégiens, entra hier dans le magasin de Mme veuve Champel, rue Roderie, et s'empara d'une somme de 8 francs enfermés dans le tiroir de la banque. Il a ensuite pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

Le jeu dans les cafés. — Des procès-verbaux ont été dressés contre deux marchands de gibier qui faisaient jouer dans les cafés.

Le gibier a été saisi et envoyé à l'hospice, où il sera consommé par les malades.

Classe 1891. — Les jeunes gens de la classe 1891, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au café Minadier, place de la République, le lundi 31 octobre, à 8 heures précises du soir.

Accident. — Ce matin, un cheval attelé à une voiture s'est brisé une jambe contre le trottoir de la rue Sarvan.

On a été obligé de l'abattre sur place.

Romans. — Grand concert. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le grand concert que la Fanfare romaine, dirigée par M. Godard, doit offrir à ses honoraires, est définitivement fixé au 13 novembre prochain.

Nous publierons prochainement le programme de cette fête qui promet d'être des plus intéressantes.

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Foire de la Toussaint. — La grande foire du Puy, qui se tient tous les ans depuis cinq jours, quoique ne devant commencer officiellement que mercredi prochain.

Chaque jour le champ de foire se couvre de mules et de chevaux. Les prix des mules sont en hausse cette année. Les doubles font 400 à 450 francs. Des mules de trois ans, premier choix, se sont vendues jusqu'à 700 fr., 800 fr. même. En somme, les prix des chevaux sont hauts, malgré le cherté du feu, qui, hier, ne se vendait pas moins de 10 fr. les 100 kilos. La paille faisait à fr. 50.

Comme les années précédentes, la grande et belle place du Breuil, la rivalité de Bellecour, et qui lui serait supérieure si elle n'avait été partagée en deux par deux immenses monuments, le Palais-de-Justice et le théâtre, est totalement couverte de baraques de toutes sortes: cirque, négoce, carrosses, vélodromes, loteries, théâtres, musées, etc.

Après quelques paroles prononcées par le secrétaire de la société, on s'est remis en marche pour aller prendre part au banquet servi à l'Hôtel de Ville par MM. Thevenin frères.

Le banquet était présidé par M. Roussel, ayant à ses côtés MM. Dor, juge de paix, Pinas, président effectif; Baudin, de Chalmont; Glénet, peintre; Léon Nicolas, chef de bureau du P.-L.-M., de Paris; Béraud,

chef de gare d'Oyonnax; Cottard, entrepreneur à Saint-Rambert.

Au dessert, M. Roussel a prononcé une allocution très applaudie sur l'année terrible de 1870-1871.

Une collecte faite parmi les convives au profit du monument qui doit s'élever à Meximieux, a produit la somme de 31 fr. 50.

Des chansons patriotiques ont célébré la fête et l'on s'est séparé aux cris de: « Vive la République! »

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne. — A l'octroi. — Par arrêté de M. le préfet de la Loire, M. Darrier est nommé préposé en chef de l'octroi de Saint-Etienne.

Consulat des Etats-Unis. — A partir du lundi 31, les bureaux du consulat des Etats-Unis d'Amérique seront transférés de la place de l'Hôtel-de-Ville rue de Paris, 7, au deuxième étage. Les heures des bureaux resteront fixes comme par le passé.

Grand-Théâtre. — En présence de l'immense succès obtenu par les trois premières représentations de *Médécin des Folles*, drama comique tiré du roman de Xavier de Montépin. Cet ouvrage sera joué lundi 31 octobre, à 8 heures, et mardi, jour de la Toussaint, en matinée et en soirée.

Suicide. — Le nommé Antoine Faure, âgé de 54 ans, a été trouvé pendu à la rampe de l'escalier de son domicile, rue Tarasaise. Le cadavre a été transporté à l'hôpital.

Hier, c'était l'ouverture de toutes ces baraques. Aussi, à huit heures du soir, y avait-il, au Breuil, un merveilleux tintamarre.

Anniversaire de la Bataille de Dijon

Dijon, 30 octobre.

La cérémonie commémorative de la bataille de Dijon, du 30 octobre 1870, vient d'avoir lieu au milieu d'une affluence considérable. Le cortège comprenait plus de quarante sociétés avec couronnes et drapeaux.

C'était la première fois que l'armée prenait part à la célébration de ce glorieux anniversaire, par des détachements de troupes et la présence des officiers.

Devant le monument de la Résistance plusieurs discours ont été prononcés.

UN MENDIANT RICHISISSE

Avignon, 30 octobre.

Un individu vivant de la charité publique, habitant des établissements hospitaliers, a été trouvé mort dans son domicile rue du Puy-Guillaume; c'est un nommé Gustave Marcelin; il était âgé de 70 ans et célibataire.

On a trouvé sur lui des titres de rente s'élevant à 185,000 francs et des obligations immobilières pour quelques centaines de mille francs.

Marcelin un frère qui est riche et qui habite l'étranger.

Dans les divers papiers trouvés sur lui, il exprime le désir que ce qu'il possède soit donné par moitié à la ville et au bureau de bienfaisance. Il avait laissé mourir à l'hôpital, il y a un an, sa sœur qui y avait été admise comme indigente.

LE CRIME DE CHAMPAIGNES

Arrestation de l'assassin présumé

Epinaç, 30 octobre.

Hier matin, à 8 heures, la gendarmerie d'Epinaç, d'après un mandat d'amener du parquet de Besune, a mis en état d'arrestation un nommé Chevigny, âgé de 26 ans, demeurant avec ses parents à la Gare. Cet individu a été domestiqué chez la victime et chez d'autres personnes.

Dans la journée de lundi il est parti de chez son patron avec 4 sous dans sa poche, et lorsqu'il est arrivé à la Gare, il avait de l'or et de l'argent; au moment de l'arrestation on l'a trouvé porteur d'une somme de 47 francs; il a passé à l'endroit où on a trouvé la victime et il a dit aux gendarmes qu'il avait parlé aux deux individus trouvés dans la grürite de cantonnier et qui ont été mis en état d'arrestation.

De graves soupçons pèsent sur Chevigny, qui aura à fournir l'emploi de son temps à la justice.

Cet individu allait se marier dans huit jours.

J'apprends à l'instant que deux arrestations viennent d'être opérées à Arroy-Duc.

UN MEURTRE A ROANNE

Une fille soumise tuée d'un coup de couteau. — Arrestation du meurtrier.

Roanne, 30 octobre.

Hier vers 9 heures et demie du soir, un meurtre a été commis devant le café borgne de la rue Saint-Jean, portant le n° 49 et tenu par M. Chavoïn; voici dans quelles circonstances:

Le meurtrier

Vers 9 heures, le nommé Jean-Claude Giraud, âgé de 39 ans, ouvrier tisseur, à l'usine Fongeras et C^e, natif d'Amplepuis, et demeurant à Roanne, faisait rue Saint-Jean, la rencontre de deux filles soumisses, les nommées Sauret et Céline Burnet. Cette dernière, qui est âgée de 26 ans et originaire de Genève, était seulement depuis trois semaines à Roanne, et demeurait au café Chavoïn, ainsi que la fille Sauret.

Après avoir pris un verre avec ces deux filles, Giraud fut emmené par la fille Sauret dans la chambre de cette dernière, où il lui remit 1 fr. 40 pour ses services.

Quinze minutes après, Giraud sortait et une fois dans la rue, il constatait que son portemonnaie était allé d'une pièce de 5 francs. Aussitôt il se dit que ce devait être Céline Burnet qui lui avait pris cette pièce avant qu'il ne montât dans la chambre de la fille Sauret. Giraud revint alors sur ses pas, et arrivé devant le café Chavoïn, il attendit, armé de son couteau de poche, la sortie de Céline Burnet.

Dès qu'il l'aperçut, il l'apostropha.

— C'est vous qui m'avez pris ma pièce de cent sous?

La fille Burnet eut à peine le temps de lui répondre qu'elle ne le connaissait pas, que Giraud lui plongeait son couteau au bas du cou, du côté gauche; la lame, d'une lon-

Une Application de la Photographie

Paris, 30 octobre.

Les grands ducs de Russie ont visité les ateliers de photographie du duc de Morny, à Levallois-Perret. On ne sait peut-être pas que M. de Morny, qui se livre avec passion à l'art de la photographie, a trouvé le moyen de sensibiliser toute espèce de papier, quelles qu'en soient les dimensions, la force ou l'épaisseur, et de ne sensibiliser que la portion exacte qui est destinée à la photographie.

On pourra donc, désormais, fixer la photographie directe sur les cartes d'identité, etc. Il y a là un tour de force auquel personne n'était arrivé.

Le grand duc Vladimir, émerveillé par les épreuves qu'il a eues sous les yeux, a demandé à M. de Morny d'envoyer prochainement un de ses collaborateurs en Russie pour établir dans toute l'armée une carte d'identité photographique qui, sur le champ de bataille, en manœuvre ou en voyage, rendrait de réels services.

Ajoutons que, dès que M. de Morny a été certain des résultats de sa découverte, il est allé offrir lui-même à M. de Freycinet pour en faire profiter son pays dans la plus large mesure possible.

Le ministre a accepté aussitôt cet offre gracieuse, et il est aisé de voir, dans

gneur de huit centimètres, pénétra profondément et a teigint le poumon. Giraud prenait aussitôt la fuite du côté des promenades, après avoir remis son couteau ensanglanté dans sa poche, pendant que la fille Burnet, malgré sa jeunesse mortelle, entraînait au café disant : « Je suis perdue ! » et s'affaissait baissant dans son sang.

La police fut prévenue immédiatement, l'agent Rigal se rendit sur les lieux et se mit aussitôt à la recherche du meurtrier.

Arrestation du Meurtrier
Giraud avait continué sa course jusqu'à la buvette du bureau de tabac Magnard, rue Saint-Jean, angle de la rue Bel-Air. C'est là que l'agent Rigal le trouva occupé à prendre un petit verre. L'agent Rigal lui dit : « C'est bien vous qui avez frappé une femme devant le café Chavois ? »

Giraud, après quelques hésitations, répondit : « Oui, mais je ne lui ai pas bien fait mal. »

L'agent le mit en état d'arrestation et le conduisit au bureau de police. Pendant ce temps, M. le commissaire central se rendait sur les lieux ainsi que le docteur Bertrand, médecin au rapport. Ce dernier ne put malheureusement que constater le décès, Céline Burnet n'ayant survécu que vingt minutes à sa blessure.

Après les constatations, le corps de cette malheureuse a été transporté, vers minuit, à l'hospice où il a été déposé dans ses vêtements qui lui servaient de pièces à conviction. Le meurtrier, interrogé par les membres du parquet, a reconnu que c'était bien lui qui a frappé Céline Burnet, mais il a encore une fois affirmé qu'il ne croyait pas l'avoir frappé mortellement.

Giraud, sur lequel on a retrouvé le couteau, a été écroué ce matin vers dix heures. Cet individu est marié, il avait reconnu en se mariant l'enfant de sa femme qui est aujourd'hui au régiment.

UNE FEMME ÉCRASÉE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Saint-Etienne, 30 octobre.
Un grave accident est arrivé hier soir à six heures et demie, sur la place Gambetta, à l'arrêt des tramways.

Mme Lornage, 47 ans, concierge, place de l'Hôtel-de-Ville, 4, se trouvait dans une voiture avec sa jeune fille. Les deux femmes se disposaient à descendre mais Mme Lornage, bien imprudemment, n'attendit pas l'arrêt complet du train. En tombant à terre, elle glissa si malheureusement qu'elle roula sous la première voiture et les roues lui écrasèrent littéralement la tête.

Le corps de la malheureuse a été transporté à son domicile. Les constatations ont été faites par M. Bellat, commissaire de police du quartier. Cet événement a péniblement impressionné les nombreux promeneurs témoins de l'accident.

CONFÉRENCE A RIVE-DE-GIER

Rive-de-Gier, 30 octobre.
Hier soir, à 3 heures, a eu lieu, salle de la Rotonde, une conférence anarchiste publique et contradictoire.

Après formation du bureau, la parole est donnée au compagnon Tennevin, son sujet est : La misère, ses causes, ses conséquences et sa fin. Il fait ressortir que la misère vient de ce que des hommes qui sont devenus des capitalistes se sont emparés de tout : de la terre, du sol et du sous-sol et ont fait de l'ouvrier des serfs ; il engage ces serfs à reprendre ce qu'on leur a volé.

« La Révolution de 93, dit-il, a enrichi les bourgeois au détriment des nobles et du clergé, ils exploitent aujourd'hui les classes prolétariennes et sont devenus aussi capitalistes et crapules que les nobles d'autrefois (sic). Pour nous débarrasser d'eux, il faut, les envoyer en place de Grève ou les fusiller dans une plaine quelconque, comme eux l'ont fait à la noblesse et au clergé de cette époque. »

L'orateur fait aussi ressortir que les mots : Liberté, Egalité, Fraternité ne sont que des lettres, et à ce sujet il rappelle l'incident arrivé au citoyen François Gaudin, qui a été condamné à 60 jours de prison pour avoir applaudi un orateur qui médisait de l'armée.

Il dit que les syndicats ne sont que de petits gouvernements qui sont contraires à la grande Révolution qui doit renverser les capitalistes. « Les anarchistes sont opposés à cette fausse journée du 1er mai, s'écrie-t-il ; il est absurde de les prévenir du jour où on jettera bas la féodalité capitaliste comme on a jeté bas la féodalité nobiliaire. »

Un citoyen monte à son tour à la tribune et dit que les syndicats ne sont pas comme le dit le compagnon Tennevin un piédestal pour arriver aux honneurs.

Tennevin dit : « Il y a douze ans, les anarchistes n'étaient que cinq ou six, aujourd'hui ce petit noyau a grossi, aussi, ajoutet-il, toutes les canailleries policières lui sont échues en partage. » A ce moment une voix crie dans l'enceinte : « C'est Ravachol qui nous faut. »

Un auditeur demande à Tennevin quel est le programme des anarchistes : celui-ci déclare que l'anarchie n'en a aucun ; il estime que les ouvriers s'entendent suffisamment pour s'en passer le jour où ils auront foulé aux pieds tous les patrons et les capitalistes.

La séance se termine par une collecte au profit de la famille du citoyen Gaudin.

Lyon

NOS ÉCHOS

C'est par erreur qu'on a annoncé que M. Loubet devait inaugurer, le 12 novembre prochain, un hôpital à Saint-Raphaël. C'est à Hyères qu'à cette date, aura lieu l'inauguration des établissements construits par les hospices civils de Lyon pour les enfants scrofuleux.

On dit que le président du conseil y assistera.

Les congés des lycées et collèges, donnés à l'occasion de la Toussaint ont commencé samedi soir, après la classe. La rentrée est fixée à mercredi, à une heure de l'après-midi. La classe de lundi sera reportée au jeudi. Heureux potaches, qui font le point.

des dernières effluves. Aussi la foule des promeneurs était grande.

Dans nos vitrines :
Le magasin de Peracchio, passage de l'Hôtel-Dieu, est tellement encombré que le jeune artiste se voit obligé d'exposer ses toiles chez ses confrères et concurrents. C'est ainsi que nous avons admiré hier, à la vitrine d'Ayné et Fournier, rue de la République, un sous-bois de Peracchio, tout à fait bien venu, où le soleil perce à travers les arbres et produit un effet tout à fait charmant.

LES VOLONTAIRES CROIX-ROUSSEIENS

Cette excellente Société a procédé hier, à la distribution solennelle des prix aux lauréats de ses cours dans la vaste enceinte du Cirque Rancy. M. Bérard, député du Rhône, chevalier de la Légion d'honneur, président, ayant à ses côtés M. Pain, conseiller de préfecture délégué par M. le préfet ; MM. Dupont, conseiller municipal ; Dantenville, vice-président de l'Union patriotique ; et Chazard, président des Volontaires ; Guicherd, conseiller d'arrondissement.

M. Bérard a remercié tout d'abord les gymnastes de l'avoir appelé à présider à cette fête. Il a ensuite fait l'éloge des Volontaires et a déploré la mort du commandant Faurax, un enfant de la Croix-Rousse.

M. Dantenville a prononcé, à son tour, quelques paroles patriotiques. Soutenir et encourager une société comme celle des Volontaires, c'est, a-t-il dit, préparer des défenseurs à la France.

Après quelques morceaux exécutés par les trompettes de la Française et par les trompettes des Volontaires, quelques exercices de gymnastique ont été exécutés. Il a été facile de se rendre compte de la méthode et de la bonne allure des gymnastes, qui ont recueilli de nombreux applaudissements.

On a procédé ensuite à la lecture du palmarès. Voici la liste des lauréats :

Gymnastes
Monteurs. — 1er prix, Couzon, coupe offerte par M. Bérard ; 2e, Dubois, peinture offerte par M. Bérard ; 3e, Peyrard, médaille d'argent, don de M. Gailletton.

Deuxième division. — 1er prix, Rivolant, montre en argent ; 2e, Devis, abonnement à l'Écho de Lyon ; 3e, Guerd ; 4e, Catin.

Troisième section. — 1er prix, Terrade ; 2e, Charbonnel ; 3e, Prat ; 4e, Grivard.

4e section. — 1er prix, Peyrard ; 2e, Catin ; 3e, ex-æquo, Peyrard et Planoulaine.

Concours de marche (42 kilomètres). — 1er prix, Devis ; 2e, Giry ; 3e, Marcourd ; 4e, Garantier.

Prix spécial. — Jules Guyot. Diplôme de la société accordé aux sociétés : Richet, Marcourd, Garantier, Devis, Raval.

Concours de vitesse (900 m.). sociétaires. — 1er prix, Anthelme Borget fils ; 2e, Peyrard ; 3e, Devis.

Course de vitesse (pupilles). — 1er prix, Fulcrand ; 2e, Guyot.

Boxe. — 1er prix, Peyrard ; 2e, Catin ; 3e, ex-æquo, Guyot et Borget.

Claçons. — 1er prix, Barbier ; 2e, Catin ; 3e, Danton.

Services rendus à la société. — 1er prix, Hébrard, maître tambour ; 2e, Couratton, sergent clair ; 3e, Baudron.

Prix d'honneur décerné aux gagnants ayant obtenu le plus de points dans l'ensemble du concours : Peyrard, cinq fois nommé, une longue-vue, don de M. Burdeau, ministre de la marine.

VISITES DANS LES CIMETIÈRES

Les visites dans les cimetières ont déjà commencé hier ; sur tous les chemins qui conduisent aux cimetières de Loyasse, de la Guillotière et de la Croix-Rousse on ne rencontrait que des familles portant une couronne, un bouquet de fleurs qu'elles allaient déposer sur les tombes de leurs chers morts.

Partout il était assez difficile de circuler dans les allées si larges, tant était grande l'affluence des visiteurs et les services d'ordre ont eu fort à faire pour maintenir la circulation.

LES ENGAGÉS VOLONTAIRES DE 1870-1871
La Société fraternelle des Engagés volontaires de 1870-71 s'est rendue hier au cimetière de la Guillotière, devant le monument élevé aux Français morts pour la défense de la Patrie, pour y déposer, comme chaque année, une couronne mortuaire.

Le docteur Chambard-Hénon, président de la Société des volontaires, a prononcé l'allocation suivante :

Discours de M. Chambard-Hénon
Volontaires, chers camarades, Vous voilà tous réunis, le front nu, le cœur ému autour du monument élevé par la ville de Lyon aux Français morts pour la Patrie pendant l'année terrible, à ces braves tombés sous les balles, victimes du terrible hiver, ou enlevés par les maladies qui décimaient nos armées. Où pourrions-nous trouver leur sépulture ? — A la fosse commune du champ de bataille ? Au bord des grandes routes ? Dans les cimetières des hôpitaux ? La ville de Lyon a voulu que nous puissions honorer nos morts et leur témoigner notre pitié.

Cette année, quatre de nos sociétaires sont morts, permettez-moi de redire ici leurs noms et d'exprimer les regrets qu'ils ont

laissés dans le cœur de tous. — Bernard, Larges, Boiron et Blanc. C'étaient, parmi nous, les meilleurs ; leurs livres de volontaires, conservés dans nos archives, sont là pour attester avec quel courage et quel dévouement ils servaient la patrie en danger ; honneur à leur mémoire, paix à leurs cendres !

Permettez-moi d'ajouter un nom à cette liste le commandant Faurax, honneur aussi à sa mémoire !

Avant de quitter cet asile, répétons bien à ceux qui ne sont plus que jamais la Patrie française n'a été plus forte, plus unie, que son armée est formidable, que ses alliances sont puissantes, que confiante dans le patriotisme de ses enfants, elle attend que l'heure inévitable de la justice et du droit sonne pour elle. Jusqu'à ce jour heureux travailleurs, prenons patience, préparons-nous !

J'aurais voulu annoncer à nos chers morts la victoire de demain ; ils nous faut renoncer à cette satisfaction ; mais j'ai absolument confiance dans l'héroïque petite armée qui combat au Dahomey. Bientôt nous apprendrons son succès ; l'exemple de discipline, de patience, de courage que donne l'armée du colonel Douès, nous est un garant de ce que sera la grande armée française le jour où elle aura à défendre la Patrie. Aussi, est-ce avec confiance que je vous invite à pousser avec moi notre vieux cri : Vive la France !

M. Koenig, délégué de l'Union patriotique du Rhône, a ensuite pris la parole en ces termes :

Acta non verba, disait le général Hoche. Cette devise — celle de l'armée — s'applique à vous à vos braves compagnons d'armes que nous venons honorer chaque année à pareille époque.

La mort, dans sa majesté silencieuse est un juge équitable qui rend à chacun selon ses œuvres.

Aussi, les défenseurs de la patrie en 1870-71 seront-ils vénérés à travers les âges ; leur héroïsme désemparé, en sauvant l'honneur du pays, a fourni le germe précurseur de la régénération nationale.

Gloire à eux !
La génération actuelle, tous ceux qui, trop jeunes pendant l'année terrible, suivait avec angoisse les phases de la lutte suprême engagée, ont au moins gagné à l'exemple des vaillants aînés un peu de la flamme qui inspirait leur sublime dévouement.

Devant ces morts qui nous écoutent, jurons d'être fidèles à la tâche qu'ils nous ont léguée et nous nous efforçons de chaque jour à établir l'intégrité du territoire français.

En dépit des théories excentriques, la Patrie est une conception réelle et grande pour laquelle il faut savoir vivre et mourir.

C'est dans son sentiment que se perpétuent l'âme et la conscience de notre peuple ; c'est vers son emblème sacré, le drapeau tricolore, que se tournent nos regards pour l'exalter ou pour la défendre.

Gloire à la Patrie immortelle !
Les clairons ont sonné aux champs. Le drapeau saute et la Société emporte une vive émotion patriotique de cette touchante cérémonie.

À la sortie, la Société a croisé les combattants de 1870-71, les tambours ont battu aux champs, les drapeaux ont salué. Tous ont défilé tête nue, et cette cérémonie était particulièrement touchante.

Les combattants de 1870 sont venus à leur tour déposer une couronne sur la tombe de leurs frères d'armes tombés sous le feu des balles allemandes.

Trois discours patriotiques ont été prononcés au milieu d'un profond recueillement.

Drame à Caluire

Jardiniers et maraudeurs. — Un coup de feu. — Deux blessés.

Une scène profondément regrettable s'est passée la nuit dernière à Caluire. Un jardinier a tiré sur un individu surpris, la nuit, en train de marauder, et l'a blessé, atteignant en même temps un de ses amis.

Voici d'une façon exacte comment les choses se sont passées :

Nos bons villageois
Depuis quelque temps déjà, les jardiniers de Caluire constataient que des malfaiteurs s'introduisaient la nuit dans les enclos et les dévalisaient. En dépit de la surveillance exercée de la commune, on n'avait pu pincer les malfaiteurs.

Aussi, désespérés de se voir ainsi volés, sans être défendus, les jardiniers décidèrent ils de faire comme ceux de la banlieue parisienne, de se garder eux-mêmes, d'organiser des rondes et de veiller la nuit sur leurs propriétés.

Dans la nuit de samedi à dimanche, cinq personnes, MM. Carrière et Gauthier, jardiniers, Joanny Mayoux, âgé de 20 ans, et deux garçons jardiniers se réunirent à dix heures dans la maison de M. Carrière et, après s'être concertés, ressortirent une heure après, pour explorer les propriétés environnantes, bien décidés à pourchasser et à arrêter les malfaiteurs qu'ils pourraient rencontrer.

Deux des gardiens improvisés étaient armés : M. Carrière portait un fusil à un coup chargé à sel ; Mayoux, un fusil à deux coups, chargé à plombs.

Pendant une partie de la nuit, les hommes parcoururent les champs, sans rien découvrir de suspect. À 4 heures et demie du matin, Mayoux aperçut dans un champ de choux, appartenant à M. Gauthier, jardinier, sis à une vingtaine de mètres de la gare de Montessuy, un individu.

Il se dirigea sur lui. L'homme, aussitôt qu'il vit se sauver, escalada une haie, et chercha à s'enfuir. Mayoux le poursuivait en appelant ses camarades, et parvint à sa suite une vingtaine de mètres.

M. Carrière, entendant ses appels, courut aussi au malfaiteur et lui coupa la retraite. Les deux hommes se trouvèrent en présence, M. Carrière, un bâton à la main, l'autre déarmé.

À ce moment, arriva Mayoux ; croyant M. Carrière aux prises avec le malfaiteur, il tira un coup de fusil sur le groupe, visant aux jambes.

Un double cri d'effroi et de douleur retentit : les deux hommes roulaient sur le sol ; ils avaient été atteints tous les deux aux jambes.

Les autres jardiniers, attirés par le bruit de la détonation, accoururent sur ces entrefaites. Ils relevèrent M. Carrière qui n'avait reçu que quelques plombs dans la cuisse droite et l'immédiatement chez lui, abandonnant le second blessé, sans s'inquiéter de savoir s'il avait été grièvement atteint.

Le pauvre homme, malgré les soins que lui fit endurer, parvint à se traîner près de la gare de Montessuy et, à bout de forces, s'assit sur le bord de la route.

C'est là que le chef de gare, M. Namiand, que la détonation, les allées et venues avaient éveillés, le trouva, à demi évanoui.

M. Namiand envoya chercher le garde champêtre de la commune, M. Chave. Celui-ci vint avec plusieurs hommes et un brancard et, à six heures, le blessé fut emmené à l'hôpital de la Croix-Rousse où, en l'absence du médecin, M. Gangolphe, l'interne de service lui donna des soins.

Le Blessé
Le maraudeur déclara se nommer Jean Amiel, âgé de 56 ans, sablonnier, sans domicile fixe. Interrogé sur le motif de sa présence pendant la nuit, dans une propriété privée, il nia être venu dans l'intention de voler, et prétendit qu'il était sorti pour se promener, ne pouvant dormir.

Ces explications intéressées paraissent, jusqu'à plus amples informations, mensongères. Amiel est bien venu dans l'intention de dérober des légumes, car, près de l'endroit où il a été vu, on a découvert un sac à demi rempli de choux. Mais quoiqu'il en soit on ne s'explique guère la féroce attitude de Mayoux qui a tiré sur un homme qui ne le menaçait nullement puisqu'il fuyait.

Les blessures reçues par Amiel ne sont heureusement pas dangereuses ; quelques plombs seulement ont atteint le maraudeur à la cuisse et au mollet. Ils ont été extraits dans la matinée, et à moins de complications, le malade pourra, sous peu, sortir de l'hôpital.

Contre le coup de feu, Amiel a également été frappé à la tête à coups de bâton. Il prétend que ces coups ont été portés alors qu'il était déjà blessé, étendu à terre, impuissant à nuire et même à se défendre.

Cette affirmation est contredite par les témoins qui assurent n'avoir frappé Amiel ni debout ni à terre.

M. Carrière, atteint lui aussi à la cuisse, mais moins grièvement qu'Amiel, a dû passer une journée d'hier au lit.

Le médecin qui le soigne espère que dans trois jours il pourra reprendre ses occupations habituelles.

L'Enquête
Aussitôt qu'il eut été prévenu de l'affaire par le garde champêtre, M. Folley, commissaire de police du quartier de la Croix-Rousse, duquel dépend Caluire, commença une enquête.

Il se transporta à l'hôpital, interrogea Amiel, et entendit, dans son cabinet, tous les acteurs et spectateurs du drame.

Aujourd'hui, M. Folley se rendra à Montessuy, après examen des lieux de la scène, vers six heures, afin d'engager des poursuites contre Mayoux dont l'ardeur a besoin d'être calmée.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 30 octobre, 305e jour de l'année. Soleil lune le 4 ; Dernier quartier le 11. Pleine : lever, 6 h. 48 ; coucher, 4 h. 39.

Pour les mineurs de Carmaux. — Le Cercle progressif des travailleurs, rue Céla, n° 14, a tenu son assemblée générale du 22 octobre, où la somme de 25 francs pour les grévistes de Carmaux.

A cette somme il faut ajouter 9 francs, produit d'une souscription faite entre les membres du cercle, soit 34 francs, qui nous ont été versés pour faire parvenir aux mineurs de Carmaux.

Grand concours de marche. — Le concours de marche de Saint-Clair à Montluel, pour dimanche, s'annonce comme devant réussir d'une façon des plus satisfaisantes ; un grand nombre de coureurs on déjà adressé leur engagement ; des prix importants ont été recueillis ; outre de nombreux prix en nature, plus de 150 fr. de prix en espèces seront attribués aux vainqueurs. Leur nombre sera même augmenté si la quantité des engagements le comporte.

Ajoutons que les Touristes, organisateurs du concours, ont spontanément renoncé aux prix qu'ils pourraient remporter ; ces prix seront donc attribués aux coureurs étrangers classés à la suite.

Les organisateurs du concours adressent les plus vifs remerciements aux membres des sociétés lyonnaises qui ont bien voulu accepter les fonctions de contrôleurs et de membres du jury.

Les inscriptions continuent à être reçues chez M. Guillermin, place de la Boucle, jusqu'au mercredi 2 novembre, à dix heures du soir. Les coureurs sont invités à envoyer leur adhésion le plus rapidement possible, le numéro d'inscription devant servir de classement pour le départ.

Odysée d'un petit ramoneur. — Hier, on a trouvé, errant rue de la République, un jeune homme de 13 ans qui dit se nommer Antoine Jeantéte, originaire des environs de Montiers.

Il a déclaré avoir perdu son patron, il y a quatre ou cinq jours, dans un village près de Sathonay-le-Bon, dans un village près de Sathonay-le-Bon.

Sans soutien et sans ressource, Jeantéte avait erré dans la campagne et fut recueilli par des soldats de garde dans un fort et nourri et couché par eux pendant trois jours.

Le petit ramoneur qui n'avait rien mangé depuis près de vingt-quatre heures, a été hospitalisé à la Charité. La préfecture fait rechercher sa famille.

Renversé par une voiture. — M. Jules Richard, dessinateur, rue de la Vigilance, qui travaillait en bicyclette hier vers huit heures du soir, la place du Pont, a été renversé par un fiacre. La machine seule a été endommagée.

Accident à Pierre-Bénite. — On a amené hier soir à l'Hôtel-Dieu un ouvrier charpentier, M. Pierre Fuet, 32 ans, qui travaillait aux réparations du château de M. Couzon, à Pierre-Bénite.

Il se trouvait sur un falaise haut de dix mètres, quand un coup de vent lui fit perdre l'équilibre, et le malheureux vint s'abîmer sur la chaussée.

L'interne de service a constaté une fracture compliquée de la jambe et de graves contusions à la tête.

Agression. — Hier soir, vers dix heures, de mauvais chenapans ont assailli, chemin de Choulans, un inoffensif passant, M. Louis Michel, âgé de vingt-huit ans, Fort roué de coups et laissé pour mort sur place.

Des passants ont relevé la victime qui, outre une jambe fracturée, portait une large plaie à la tête, et l'ont transportée à l'Hôtel-Dieu.

Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Arrestation. — Sur la réquisition de M. Pégnot, rue de Dijon, 45, on a écroué hier Antoine A., 25 ans, chaudronnier, rue de la Claire, inculpé d'avoir assailli le régulant, qui était assis sur un banc du boulevard de la Croix-Rousse.

Il l'avait de plus frappé de plusieurs coups de cailloux qui lui avaient fait à la tête une forte blessure.

Accident. — M. Jean Grollierand, 19 ans, est tombé hier soir, dans le gymnase de la rue des Remparts-d'Ainay, 44 (Société des Enfants du Rhône), en travaillant à la barre fixe.

Ses camarades l'ont transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu, où l'interne de ser-

vice lui a donné des soins, et de là au domicile de ses parents, rue Saint-Côme, 11.

A l'Hôtel-Dieu. — Catherine Caillot, 31 ans, rue Sébastien-Gryphe, 142, est tombée d'un escalau sur lequel elle était montée pour poser des rideaux.

Dans sa chute, elle s'est fracturée la jambe gauche.

M. Victor Ovisé, 18 ans, cartonier, rue de Crillon, 37, qui se balançait dans un café du boulevard de l'Hippodrome, s'est cassé la jambe en sautant de l'escalier.

À la même heure, M. Augustin Médard, 59 ans, terrassier, une Masséna, 110, s'est enfoncé deux côtes en tombant dans la cage d'escalier.

Comité socialiste révolutionnaire. — Le comité socialiste révolutionnaire du IIIe arrondissement remercie vivement les citoyens qui ont bien voulu participer à l'œuvre de solidarité ouvrière par le versement de leur obole aux portes des cimetières dans la journée du dimanche 30 octobre entre les mains des délégués nommés en réunion publique le samedi 29 courant à la salle Laroche au bénéfice des familles de Carmaux. Pour cette journée, la collecte faite a produit la somme de 71 fr. 30.

Il invite les citoyens qui vont aller rendre hommage à leurs parents et amis décédés, les lundis, mardis, mercredis de ne pas oublier ceux qui souffrent pour la cause générale de l'émancipation populaire. Le montant de ces collectes sera adressé directement, par les soins du comité socialiste révolutionnaire du IIIe arrondissement au comité général de la grève.

Société d'enseignement professionnel du Rhône. — Un certain nombre d'élèves ont demandé la création d'un cours de langue russe qui aurait lieu au lycée les lundis et jeudis, à 8 heures.

Ce cours ne pouvant s'ouvrir que s'il comptait un nombre suffisant d'adhésions les jeunes gens qui désirent suivre sont invités à se faire inscrire sans retard au secrétariat de la société, 7, rue des Marronniers, tous les jours, de midi à 4 heures ou de 7 à 10 heures du soir.

Casino. — Ce soir, première représentation de la senora Ida Mazuchetti, la Fée du fil d'argent, du Grand-Théâtre de Mexico.

Demain, mardi, à l'occasion des fêtes, grande matinée à prix réduit, avec toutes les attractions du Casino et de la Scala, terminée par le *Moulin Joli*, opérette en un acte.

Mercredi, début d'attractions parisiennes, le capitaine Goddy et sa troupe d'américains (great attraction).

Scala-Bouffes. — Grand succès de la joyeuse opérète le *Diablot au Covent*, dont l'interprétation est excellente avec M^{mes} Canon, Bonelli ; MM. Edgard, Lyonnet, etc.

Demain, débuts de M^{lle} de Kerville, chanteuse légère de l'Opéra-Comique ; débuts de Stiw-Hall.

Le Quina Bruno fait partout merveille. Son dépôt à lui n'est pas dans la bouteille.

Névroses, Névralgies
Les Dragées des RR. PP. Prémontrés de l'abbaye de Saint-Michel du Frigolet, préparées par Bain, pharmacien, et expérimentées avec tant de soins pour le soulagement de l'humanité souffrante, sont journellement prescrites par les médecins dans les névroses, les migraines, les maux de tête, etc., pour régulariser les fonctions du système nerveux. Les résultats obtenus quotidiennement se passent d'éloges ; les guérisons sont très nombreuses.

Vente en gros : Boissier et Fournier, Lyon, 6, rue de la Poulallerie.

Détail : Dans toutes les bonnes pharmacies. Exiger la marque nouvelle imprimée sur papier chamais.

Dernière Heure

Un Meeting Salle Favié
Paris, 30 octobre.

Un meeting en faveur des grévistes de Carmaux organisé par le parti ouvrier socialiste révolutionnaire a eu lieu aujourd'hui salle Favié. Huit cents personnes environ y assistaient.

M. Alleman a critiqué longuement la sentence arbitrale et reproché aux ouvriers d'avoir choisi des députés pour les représenter au lieu d'avoir confié cette mission à des mineurs. Il a terminé en disant :

Il faut organiser contre les gouvernants du gouvernement des syndicats.

Nous sommes les maîtres et nous saurons le prouver. Nous saurons faire respecter les résolutions que vous allez voter. Nous irons s'il le faut les présenter le fusil sur l'épaule.

La réunion a ensuite adopté des résolutions invitant les fédérations ouvrières et les syndicats à s'unir entre eux pour jeter les bases d'une nouvelle organisation ouvrière.

On a adopté un plan de réformes auquel les syndicats et les fédérations sont invités à donner leur adhésion.

D'autres orateurs, notamment Mme Astier de Valsayre ont pris ensuite la parole.

La réunion s'est séparée après un vote de l'ordre du jour blâmant dans la personne de M. Loubet, le gouvernement qui se fait le complice des compagnies ouvrières, et sommant les députés qui ont

MÈRE ET MARTYRE

PAR PAUL D'AIGREMONT

Ostensiblement, rien. Par dessous main, tout ; mais encore en y apportant une prudence de toutes les minutes.

Une fois de plus, courage, leur dit-il, en les reconduisant vers le bas de la maison, je vous promet de tenter l'impossible pour vous aider.

Les deux frères rentrèrent chez eux, ce soir-là, moins tourmentés qu'ils n'en étaient sortis.

Au ciel noir une étoile, maintenant, brillait ; c'était la croyance qu'avait cet homme de cœur dans l'innocence et la vertu de Madeleine.

IV Efforts impuissants

Vers neuf heures du même soir, André Bascou se dirigea vers le château de Magalas, situé pas très loin de Saint-Justin.

Il arriva un peu avant dix heures dans le parc, mais comme il ne voulait pas se présenter ostensiblement à la maison, il se plaça de façon à voir toutes les personnes qui pouvaient sortir sans être vu par elles.

En effet, le château étant très petit, tout le personnel masculin demeurait dans des communs placés à une petite distance au bout de la cour d'honneur.

Quand le service serait fini, André s'arrangerait pour appeler le valet de chambre au moment où il rejoindrait son logement, et cela assez adroitement pour ne pas être aperçu par les autres domestiques.

Cependant, les portes du rez-de-chaussée largement éclairées, le calme absolu qui régnait de ce côté du château, disaient éloquentement que M^{me} de Mondragon n'était pas encore prête à se retirer dans ses appartements particuliers.

André, dans l'immobilité où il se tenait, sentit peu à peu une sorte de torpeur l'envahir. Il essaya de se secouer, ce fut inutile, lentement, doucement, le sommeil le gagnait, un de ces sommeils contre lesquels on ne peut lutter qu'en changeant de position.

M^{me} de Mondragon n'ira pas se coucher, se dit-il, sans faire fermer les portes de son salon. Je n'ai donc qu'à ne pas les perdre de vue, et tant qu'elles seront éclairées, je ne risquerai rien.

Alors, il se mit à se promener autour des massifs et des charmilles, allant, venant, surtout chassant par la locomotion l'engourdissement qui, tout à l'heure, l'envahissait.

Il faisait une admirable nuit d'été. A perte de vue, la campagne était toute baignée de douces lumières, les grands arbres du parc dessinaient sur les allées leurs ombres gigantesques, les héliotropes, les roses et les chèvrefeuilles qui remplissaient les massifs exhalaient des odeurs délicieuses, qui arrivaient par bouffées très longues et très douces, quelque chose de mystérieux comme l'âme de cette nuit sereine, calme et parfumée.

On n'entendait aucune espèce de bruit. Rien que de loin en loin la note courte des crapauds, ce sifflement léger et mélancolique qui ajoute encore au charme et à la poésie des campagnes endormies.

Tout à coup comme André Bascou arrivait dans un coin du parc plus sombre que les autres, il lui sembla que quelque chose de très léger le frôlait, tandis que son nom était chuchoté très bas, presque à son oreille par une voix connue.

Il s'arrêta et regarda attentivement autour de lui.

Au bout de quelques secondes, les ténébres qui l'environnaient ne tardèrent pas à devenir transparentes, et il distingua la silhouette élégante de Jeannie, debout tout près de lui.

Vivement la jeune fille l'attira à quelques pas vers un buisson assez épais pour que la lumière de la lune en respectât l'obscurité.

M^{me} de Mondragon se promène non loin d'ici.

Comment est-ce que je te rencontre dans ce parc ? lui demanda André, ne revenant pas d'avoir trouvé sa fiancée dans un pareil endroit, si loin de la Roche-Morte.

Ne me grande pas, lui dit-elle, j'ai cru comprendre par quelques paroles échappées des lèvres de Reine Penhoet et que m'a rapportées Seconde, la nourrice, que cette femme avait encore du cœur. Alors, j'ai été obsédée par l'idée fixe que si je lui parlais, — oh ! avec beaucoup de prudence, n'ait pas peur, — j'arriverais peut-être à la toucher et à me faire donner des nouvelles de Léone, peut-être à revenir auprès de la pauvre petite.

Voilà trois soirs de suite que je viens, je ne l'ai pas encore rencontrée, mais je ne me décourage pas, il faudra bien que j'atteigne mon but.

Et si elle est insensible ?... insensible et dure comme sa maîtresse ?... — Oh ! ce n'est pas possible. Il me semble que je serai si éloquente, que je trouverai tant de raisons pour toucher son cœur ! Elle est femme après tout et elle doit ou à du aimer quelque chose sur terre.

Tout à coup, Jeannie s'interrompit et se retournant vers André :

Tais-toi, dit-elle, ne bouge pas, ne remue pas, ne respire même pas, si tu le peux. Voici la vicomtesse qui revient.

Où est-elle ?

Là-bas, tout au bout de l'allée. Elle sera ici dans quelques secondes, elle va

passer là, au milieu, dans ce trait de lumière.

En effet, au loin, sous la voûte des arbres, au travers desquels passait la lumière tendre de la lune, on voyait une ombre de femme s'avancer lentement.

Sa robe claire, un peu traînante, se détachait nettement sur le terrain plus sombre de l'allée. Une mantille de dentelle blanche préservait sa tête de la fraîcheur de la nuit, sa démarche un peu abandonnée avait bien la souplesse et la distinction qui caractérisaient la vicomtesse.

A mesure qu'elle s'avavançait, André et Jeannie se faisaient très petits, se recongnant dans l'obscurité le plus qu'ils le pouvaient.

Ils ne voyaient point le visage de Claire, mais sa silhouette, sa tournure ne leur laissèrent aucun doute.

Leur cœur battait à coups précipités. Ah ! pourvu qu'elle ne les découvrit pas dans ce massif qu'elle allait presque effleurer de sa robe !...

Un moment, ils se crurent perdus ; M^{me} de Mondragon, en effet, s'était arrêtée au milieu de l'allée et paraissait écouter quelque chose.

Mais leur alerte fut vaine, car de son même pas tranquille elle reprit sa marche, se dirigeant vers le château.

Enfin, murmura André, nous sommes sauvés, elle va rentrer !...

Pas encore, répondit Jeannie et ne remue pas, elle peut revenir.

Le pressentiment de la jeune fille ne l'avait pas trompée. Au bout de l'allée, en effet, la même ombre revenait lente et pensive.

Arrivée à quelques pas des jeunes gens, elle fut prise d'un éternuement qui se renouvela trois fois de suite.

Alors elle s'arrêta, tira un mouchoir de sa poche et se moucha.

Dans le mouvement qu'elle fit, sa mantille se dérangea, s'écartant légèrement, et son visage, maintenant tourné vers la lune, apparut distinctement à André et à Jeannie.

Celle-ci étouffa un cri et prononça un nom.

Reine, dit-elle à l'oreille d'André. Ce n'est pas M^{me} de Mondragon, c'est Reine !

Je vais la suivre de massif en massif jusqu'à ce que je sois arrivée aussi loin que possible du château, afin de pouvoir causer avec elle sans être entendue, continua la sœur de lait de Madeleine.

Te retrouverai-je ici même quand j'aurai fini ? Le jeune commissaire paraissait en proie à une formidable émotion. Cependant, il eut la force de répondre à Jeannie :

Je ne sais pas, je suis venu ici pour voir un des valets de chambre de Magalas qui peut me donner des renseignements dont j'ai besoin. Je reviendrai à cette place dès que j'aurai fini, mais si je tarde trop, ne m'attends pas.

Jeannie n'en écouta pas davantage. Elle ne vit pas le bouleversement de son fiancé, elle ne remarqua même pas que sa main qu'elle prit était glacée ; elle n'avait qu'une idée, courir au plus tôt après Reine, la rejoindre et lui parler.

(A suivre.)

PERDU de St-Cyr à Lyon Chat angora, 3 couleurs. Donner renseign Ag. Fourn., n° 7365. 20 f. réc.

RÉANTURE de Bas, cours Lafayette, 134 Coton noir et couleurs, 0,70 c. Blanc, 0,60 c. Laine, 0,20 c. en plus.

M^{me} CLAUDIA somnambule Renseignements et tous les événements, destinés, recherches, procès, maladies, commerce, etc. Cartes, lignes main, magie, magn., suggestions. Lyon, rue Centrale, 4, au 3^{me} Traite par correspondance

SERRURERIE POUR PARCS ET JARDINS Portails, grilles, balcons, serres, ponts, marquises, vérandahs, châssis de couche, clôtures légères. Piquets pour vignes à tension des fils instantanée. E. RAOUX, 130, cours Lafayette, Lyon

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE, des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans écoulement au mal, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du Dr EBERHART. Sur 400 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 400 guérisons : 16 en quelques heures, 54 en 1 jour, 22 en 2 jours et 8 en 3 jours ; c'est merveilleux. Dr Banchard, 3 rue de la République, 3^e Et. Franco par poste contre mandat. S'aggraverait le nom du Dr EBERHART et sa brochure donnée gratis. Dépôt : PHARMACIE, 44, quai Pierre-Satru. — 0,80 c. brochure seule, franco.

LA CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PTISIS MALADIES DES PHÉNOMÈNES, et en général tous états qui demandent un reconstituant. SOLUTION JACQUEMAIRE au Bi-Phosphate de Chaux gazeux Préparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable. Demander : 2 fr. — Livre : 3 fr. Exiger le Docteur JACQUEMAIRE en pharmacie et le Flomb de garantie. DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES — BROCHURE GRATIS SUR DEMANDE Pharmacie JACQUEMAIRE, 11, VILLEFRANCHE (Rhône).

CÉLÉBRITÉ RUSSE L'une des rares sybilles qui ne fait pas de charlatanisme. M^{me} DE VIATKA, Somnambule, Devineresse, Cartomancienne. Fleurs, rêves, flammes, mains, horoscope complet, astrologie, 33 méthodes secrètes, etc., etc. Reçoit tous les jours, 40, rue Constantine, au 2^e, Lyon-Terreux. Consultat. 3 fr.; Correspond. 5 fr. (mandat ou timbres). On peut retentir son tour à l'avance par écrit ou verbalement. Ne se rend pas à domicile. Ag. Fournier, 14, r. Confort

ROB DÉPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEERBEUM Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et ob le mercure à être impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

SALON DE DÉGUSTATION BODEGA 9, rue Puits-Gaillot, LYON Sera transféré 13 même rue, les 1^{ers} jours de Novembre Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Grande Brasserie-Restaurant Raure A BELLECOUR (ANGLE DE LA RUE GASPARIN) Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr. (vin compris). — Service à la carte fait jour et nuit. — Cave spéciale de grands crus. BIÈRES DE MUNICH, SALVATOR ET FRANÇAISES Soupers froids. Sortie de Théâtre, Galantine, Choucroute, Jambon, Saucisses, Cervelas, Sandwichs au Jambon de Strasbourg, Soupe au Fromage. ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE — OUVERT JUSQU'À TROIS HEURES DU MATIN

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux LE WAGON L'Indicateur Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller simples et retour Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent. EN VENTE A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, WAGON DIJON, et VALENCE Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C^{ie} Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE BOIS à BRULER Vente de tous les matériaux concernant la construction. A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur. A louer de suite appartements pour employés et ouvriers. BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance (Près le cours Gambetta) — LYON-GUILLOTIERE —

VIENT DE PARAÎTRE L'EXPOSITION DE LYON PAR UN DÉSINTÉRESSÉ EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. — VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux Prix : 20 Centimes. — Franco par la poste : 25 Centimes

ÉTAT-CIVIL DE LYON MARIAGES Premier arrondissement. — M. Colliard, tailleur, rue du Commerce, 36, et Mlle Lambert, ouvrière en robes à Dijon. — M. Danton, épicière, rue Rivet, 47, et Mlle Ruppel, employée, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4. — M. Astier, vouturier à Cuire, et Mlle Travers, tisseuse, rue Tables-Claudiennes, 45. — M. Leroy, rue des Capucins, 20, et Mlle Pierretta, chapelière, rue des Capucins, 20. — M. Bouquet, rue Vieille-Monnaie, 51, et Mlle Dreyse, sans profession, rue Vieille-Monnaie, 21. — M. Tissot, facteur, à Colligny, et Mlle Guinet, cuisinière, montée des Carmélites, 1. — M. Vaillard, ferblantier, rue Ney, 67, et Mlle Favre, employée de commerce, rue des Capucins, 3. Deuxième arrondissement. — M. Lesage, chauffeur, rue Saint-Jean, 19, et Mlle Rosalie Chenel, rue Bichat, 11. — M. Peyret, employé, rue Condé, 33, et Mlle Josephine Descombe, rue Penthievre, 18. — M. le vicomte de Masson d'Autume, capitaine de dragons, à Dijon, et Mlle Thérèse de Triacud, place Bellecour, 1. — M. Micolet, cocher, rue de la Platière, 7, et Mlle Céline Adam, rue Victor-Hugo, 15. — M. Vial, employé à Bône (Algérie), et Mlle Louise Halot, rue de la République, 62. — M. Bavy, employé, place des Célestins, 5, et Mlle Mathilde Montagnon, quai Tissot, 25. — M. Davagne, teinturier, cours d'Herbouville, 33, et Mlle Claudine Guilloux, rue de la République, 50. — M. Robert, voyageur, place Aupère, 8, et Mlle Philomène Moulin, rue Dubois, 9. — M. Berthier, représentant de commerce, quai de la Charité, 29, et Mlle Madeleine Gachy, rue Tupin, 5.

ramide, 49, et Mlle Antoinette Fichet, rue Moncey, 44. — M. Pellissier, marchand de charbons, grande rue de la Guillotière, 137, et Mlle Anne Geoffroy, grande rue de la Guillotière, 109. — M. Monnerie, ébéniste, rue Sébastien-Gryphe, 29, et Mlle Virginie Soulier, rue Passet, 10. — M. Mathelin, boulanger, rue Pierre-Corneille, 407, et Mlle Suzanne Presle, à Roanne. — M. Labrois, ébéniste, rue Mazenod, 140, et Mlle Eugénie Jacquin, place de la Boucle, 1. — M. Jaumes, employé, rue Sébastien-Gryphe, 66, et Mlle Léonie Mellet, rue Sébastien-Gryphe, 66. — M. Hofstetter, verrier, chemin des Verriers, 15, et Mlle Eugénie Zimmermann, chemin des Verriers, 45. — M. Favre, tailleur de pierres, rue Chaponnay, 43, et Mlle Zélie Benoit, à La Mure (Isère). M. Collus, boucher, route d'Heyrieux, 143, et Mlle Augustine Sponcet, route d'Heyrieux, 143. — M. Cassaing, receveur des contributions indirectes à Mornant, et Mlle Antoinette Verne, rue Sébastien-Gryphe, 101. — M. Bouquin, chapelier, rue Duguesclin, 269, et Mlle Irma Guyenot, rue Duguesclin, 269. — M. Bonnet, vouturier, rue Rabelais, 73, et Mlle Madeleine Rochigneux, rue Rabelais, 73. — M. Bolliet, ébéniste, rue Paul-Bert, 93, et Mlle Rosalie Berthet, à Gerdon (Ain). — M. Baudin, clerc d'avoué, quai Claude-Bernard, 6, et Mlle Julie Girard, quai Claude-Bernard, 6. — M. Butin, employé, rue Jangot, 2, et Mlle Claudine Chevassieux, grande rue de la Guillotière, 5. — M. Duvert, fondeur, rue Moncey, 47, et Mlle Jeanne Allard, rue de la Thibaudière, 29. — M. Cretenier, comptable, cours Gambetta, 17, et Mlle Claudine Borlat, avenue de Saxe, 263. Quatrième arrondissement. — M. Liotard, menuisier, à Chassagny, et Mlle Masson, couturière, rue de Nuits, 47. — M. Félix, tisseur, rue de Belfort, 15, et Mlle Péta, tisseuse, m. adr. — M. Desvignes, tisseur, place Belfort, 4, et Mlle Cluzet, monteuse de métiers, rue Richan, 8. — M. Bouillon, employé de commerce, rue de Dijon, 35, et Mlle Blanc, couturière, cours d'Herbouville, 37. — M. Lachenal, employé de

commerce, rue d'Isly, 2, et Mlle Pitaval, rue Jacquard, 32. Cinquième arrondissement. — M. Billaud, serrurier, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, et Mlle Claudine Hatrat, rue de Bourgogne, 14. — M. Berthaud, marchand de journaux, rue de Treize-Cantons, 4, et Mlle Eugénie Zaberer, rue des Treize-Cantons, 4. — M. Dubuis, apprêteur, grande rue de Vaise, 45, et Mlle Louise Girin, grande rue de Vaise, 45. — M. Corriod, jardinier, à Collonges, et Mlle Moricet, cafetière, quai Fulchiron, 34. — M. Tribaudina, teinturier, rue Saint-Georges, 68, et Mlle Marie Montbarbon, rue Dumont, 17. — M. Piermont, manœuvre, rue de la Pyramide, 94, et Mlle Marie Rouzic, rue de la Pyramide, 94. M. Delestre, couvreur, rue Saint-Jean, 42, et Mlle Louise Serrand, place de la Jeanne, 5. — M. Trogher, pharmacien, rue Saint-Jean, 4, et Mlle Elisabeth Guerrier, rue des Treize-Cantons, 1. — M. Ceyssier, maréchal-ferrant, place de Trion, 2, et Mlle Jeanne Echinard, place du Trion, 2. — M. Guille, employé, montée du Chemin-Neuf, 33, et Mlle Mina Zimmelli, au Suisse. — M. Lemoynet, traité, rue des Farges, 39, et Mlle Julie Cote, chemin de Choulans, 87. Sixième arrondissement. — M. Ribollet, peintre, cours Morand, 55, et Mlle Morel, lingère, à Oullins. — M. Tinguin, employé au chemin de fer, rue Germain, 9, et Mlle Thiviolet, modiste, à Donzy-le-National. — M. Billeard, peintre, rue Tronchet, 56, et Mlle Gressard, corsetière à Saint-Gengoux. — M. Porchet, corroyeur, rue Garibaldi, 132, et Mlle Besson, commerçante, rue Moncey, 178. — M. Richard, peintre à Caluire, et Mlle Curbillon, sans profession, rue Moiré, 5. — M. Gros, papetier, rue Boileau, 78, et Mlle Bouy, passementière, rue Tronchet, 96. — M. Perronet, passementier, rue Boileau, 78, et Mlle Depierre, lingère, rue Boileau, 136. INHUMATIONS Premier arrondissement. — Jean-Baptiste Guillaud, tailleur, 50 ans, rue Mulet, 6, f. 9 h. — Charles Touyon, bijoutier, 20 ans, rue Taver-nier, 12, f. 11 h.

Deuxième arrondissement. — Marie Rozet, ménagère, 62 ans, Hôtel-Dieu, f. 10 h. — Georges Mazaud, 8 ans, rue Mazarin, 6, f. 2 h. Troisième arrondissement. — Veuve Capat, née Anne Ginot, sans profession, 74 ans, rue du Bas-Port, 13, f. 9 h. — Veuve Charles, née Rosalie Caillat, sans profession, 63 ans, rue de Gerland, 19, f. 3 h. — Veuve Wurm, née Jeanne Jonas, sans profession, 78 ans, rue de la Part-Dieu, 38, f. 4 h. — François Julien, applicateur d'asphalte, 68 ans, rue de la Vigilance, 7, f. 1 h. Quatrième arrondissement. — Claude Basset, ébéniste, 40 ans, place de la Croix-Rouge, 9, f. 1 h. — Jean Viravaud, sans profession, 85 ans, grande rue de la Croix-Rouge, 75, f. 4 h. — Epoque Dandé, née Marie Curtenaz, dévideuse, 54 ans, à l'Hôpital, f. 3 h. Cinquième arrondissement. — Néant. Sixième arrondissement. — Veuve Mercier, née Jeanne Poulain, rentière, 85 ans, rue de Séze, 13, f. 3 h. AVIS Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'Écho de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents. Eviter les contrefaçons CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable nom Le meilleur Thé EST LE THÉ DES MANDARINS

GRAND BAZAR DE LYON CHOIX IMMENSE DE COURONNES MORTUAIRES Perles et Métal BOUQUETS, CROIX MÉDAILLONS Riches et Ordinaires Prix Exceptionnels

HERNIES Guérison sans opération ni bandage M^{re} LOUIS 8, r. b. Fort-Bois, LYON-GUILLOTIERE. Donnez méthode à personnes adressant lettres avec timbre pour réponse. Valable à son domicile. HERNIES, MALADIES DE MATRICE, NERFS

PULVÉRISATEUR PERFECTIONNÉ Construit totalement en cuivre rouge renforcé, pompe intérieure ou extérieure, mouvement en haut ou en bas. PRIX COMPLET 12 litres... 25 fr. 14... 30 fr. BERNUS 4, rue Penthièvre, LYON

V. VERMOREL à VILLEFRANCHE (Rhône) Sulfure de Carbone PALS INJECTEURS Perfectionnés MATÉRIEL DE SULFURAGES COMPLET ALAMBICS Nouveau Système TARIF FRANCO PLANTES D'APPARTEMENTS Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré pour l'alimentation des plantes à fleurs et feuillage ornemental. La végétation produite par l'usage de cette solution fertilisante est prodigieuse; non seulement il donne aux plantes un aspect splendide, une floraison et une feuille étonnantes, mais encore il remet en état les plantes malades ou négligées. Aux fleurs coupées, il donne une longue durée et un éclat incomparable en mettant une pincée de cet engrais dans l'eau. Prix de la boîte avec notice : 1 fr. 25. Dépôt général AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort, LYON. Le Gérant : JOSEPH GELLON.